



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/35/545/Add.1
19 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Deuxième Commission (Partie II)

Rapporteur : Mme Maureen STEPHENSON-VERNON (Jamaïque)

1. La Deuxième Commission a poursuivi l'examen du point 12 de l'ordre du jour à sa 43^{ème} séance, le 14 novembre 1980. On trouvera un résumé des débats de la Commission dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.2/35/SR.43).

2. A cette séance, après avoir été informée par le Président du résultat des consultations entre les délégations intéressées, la Commission est convenue de ne pas prendre de décision au sujet du projet de décision et du projet de résolution que le Conseil économique et social avait transmis à l'Assemblée générale, pour examen ultérieur à sa trente-cinquième session, par sa décision 1980/174 du 24 juillet 1980 relative aux conférences des Nations Unies chargées d'adopter un code de conduite des sociétés transnationales et un accord international sur les paiements illicites (A/35/3/Add.3, annexe).
